

Le Principal,  
Frédéric DELANNOY

Aux

**Parents d'élèves de 3ème**

Poitiers, le 26 avril 2018



Objet : Organisation de l'épreuve orale du DNB 2018

Madame, Monsieur,

Secrétariat

Affaire suivie par  
Angélique LAVIALE

Téléphone :  
05.49.58.28.16

Fax :  
05.49.53.42.64

Courriel :  
ce.0860791t@ac-poitiers.fr

10 rue de la Tourelle  
86000 Poitiers

**L'épreuve orale du DNB se déroulera le Mercredi 30 mai 2018, de 8h30 à 12h30.**

Les élèves seront accueillis dès 8h25, et passeront leur épreuve à l'heure indiquée sur la convocation qu'ils recevront une semaine environ avant l'épreuve.

Ils doivent présenter au jury leur convocation, ainsi qu'une pièce d'identité valide, conformément à la réglementation du DNB.

Afin de ne pas rencontrer de problème lors de l'épreuve, il est vivement souhaité que les supports projetés (photos, diaporama) **soient sur une clé USB et non sur la session personnelle de l'élève (réseau).**

**Aucune note ne sera communiquée aux élèves, conformément à la réglementation du DNB.**

Il n'y aura aucun cours assuré ce matin là. Par conséquent, en fonction des possibilités de chaque famille, les élèves pourront sortir à l'issue de l'épreuve, aux heures suivantes, et à la condition que quelqu'un les prennent en charge :

- 10h20
- 11h35
- 12h30

Le portail ne sera pas ouvert en dehors de ces horaires.

**Déroulement de l'épreuve :**

- Chaque élève bénéficiera de 15 minutes : 5 minutes de présentation, puis 10 minutes de questionnements et d'élargissement en dialogue avec le jury.
- Durée de l'épreuve pour les groupes : 2 passages individuels de 5 minutes, puis entretien collectif de 15 minutes.
- Evaluation : 100 points
  - 50 : maîtrise de l'expression orale
  - 50 : maîtrise du sujet présenté

- C'est une soutenance : ce n'est pas le projet qui est évalué, mais la capacité à exposer oralement la démarche, les compétences et connaissances acquises. Tout support écrit, matériel ou audiovisuel est accepté, mais cela n'est pas pris en compte dans la notation.
- Le questionnement doit essayer de relier les acquis disciplinaires, culturels ou interdisciplinaires au projet.
- Un élève peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère, si elle est enseignée dans l'établissement.

**Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription pour cette épreuve.**

Quelques précisions :

Le choix du sujet peut se porter sur un E.P.I. ou sur un thème se rapportant à l'un des 4 parcours.

Il est recommandé aux élèves de travailler avec un support, afin de pouvoir illustrer leur propos. L'usage des TICE est fortement encouragé. Toutefois, comme signalé plus haut, la qualité du support n'entre pas dans la notation.

Dans cette fiche il est demandé de présenter très succinctement ce qui sera traité, afin que nous puissions établir nos jurys en adéquation avec les travaux des élèves (Langues vivantes, arts, sport, sujets historiques ou scientifiques... etc.)

**Cette fiche est à signer par l'élève et le ou les responsables légaux.**

**Elle doit être remise au Professeur Principal de la classe pour le 14 mai 2018.**

Pour information, vous trouverez également ci-joint un recto-verso vous présentant la structure globale de l'examen du DNB version 2018, ainsi que la grille de notation qui sera utilisée pour l'épreuve orale.

Bien cordialement

Le Principal  
Frédéric Delannoy